Février– Mars 2022

Le J.A.

Bimestriel n° 192

Journal de la CGT Educ'action Versailles

académie de Versailles

Edito 1

Retour sur les moyens 2nd degré pour la rentrée 2022 2-3

Revalorisation des administratifs : le compte n'y est pas 4

Préavis de grève pour le 8 mars 2022 5

Retour sur le congrès du 91 6

Les sales profs 7

Contacts 8

Commission paritaire n° : 1012S07065

Dir. de publication : Marie Buisson

Imprimé sur papier recyclé

Non aux guerres impérialistes !

Il y a une forme d'impuissance à se retrouver derrière un écran d'ordinateur et d'essayer de faire rentrer l'actualité dans l'édito de notre publication syndicale. Nous devions largement mettre en avant la grève du 8 mars qui chaque année continue de réunir de larges cortèges pour obtenir l'égalité Femme Homme, la fin des violences faites aux femmes, l'élargissement des droits. Mais, une nouvelle fois, l'actualité du mois de mars vient bousculer notre agenda.

La pandémie et les élections présidentielles ont laissé la place à la guerre en Ukraine. Il y a une constance dans le traitement médiatique de tous ces événements. Nous avons l'impression qu'il s'agit uniquement d'une affaire de personnes, de puissant.e.s dont les ambitions politiques ou impérialistes font l'objet d'innombrables commentaires de spécialistes plus ou moins auto-proclamés. Dans le cas de la présidentielle, c'est le retour de la personnification du pouvoir où chacun y va de sa posture calculée pour faire le plus consensus auprès du « peuple » français. En Ukraine, nous sommes dans le cadre d'une guerre et ce sont donc les populations qui vont souffrir.

Car, c'est bien ça le nœud du problème et peut-être le cœur de notre activité syndicale. Derrière les différents impérialismes à l'œuvre, derrière les logiques géopolitiques et historiques, ce sont des femmes, des hommes et des enfants qui vont mourir.

Cette guerre en Ukraine est surtout un terrible rappel que les conflits n'ont pas disparu, nous ne vivons pas dans un monde pacifié. L'impérialisme russe ici nous marque particulièrement du fait de la proximité géographique mais les troupes françaises étaient encore jusqu'à récemment déployées au Mali. L'Afghanistan, l'Irak et la Syrie tout comme le Yemen gardent les stigmates douloureux de ces fameuses logiques géopolitiques, économiques et impérialistes. Il ne peut y avoir de distinctions entre les réfugié.e.s des guerres, de la politique, du climat. On ne peut faire le tri en fonction de l'origine des populations qui fuient.

C'est bien là notre responsabilité en tant qu'organisation syndicale, notre histoire en tant que CGT d'affirmer notre soutien aux populations qui souffrent en Ukraine en particulier en ce moment. Remettre en perspectives, ouvrir le débat, élever le niveau de conscience, se mobiliser, voilà les quelques pistes pour sortir de notre impuissance. C'est toujours insuffisant mais il faut avoir la modestie d'agir à son niveau. Cela peut être dans nos établissements, nos écoles, nos administrations pour rappeler que les logiques impérialistes (qu'elles soient russes ou de l'OTAN) pèsent sur le prolétariat mais pas sur le capital (qui se porte très bien merci !) et que les travailleurs.euses ukrainiens.iennes, russes, français.es ou maliens.ennes ont plus d'intérêts en commun que les barrières que l'on veut leur imposer.

Mathieu Moreau
Co-secrétaire académique Versailles

CGT Educ'action Versailles
La Rotonde-32-34 avenue des Champs Pierreux-92 000 NANTERRE
Tel : 06 40 16 79 39

Retour sur les moyens 2nd degré pour la rentrée 2022

Le CTA sur les grandes masses aborde la répartition des moyens de fonctionnement entre départements de l'académie en vue de l'année prochaine. On peut en tirer plusieurs enseignements suite au comité technique :

- Il y a tout d'abord une évolution démographique propre à l'académie de Versailles. On peut l'illustrer par le graphique suivant. A l'image de la quasi-totalité du territoire, on constate une baisse d'élèves dans le premier degré. Cette baisse n'est pas uniforme dans l'académie. Le Val d'Oise connait une hausse continue alors que l'on observe un décrochage important de la part du 92.

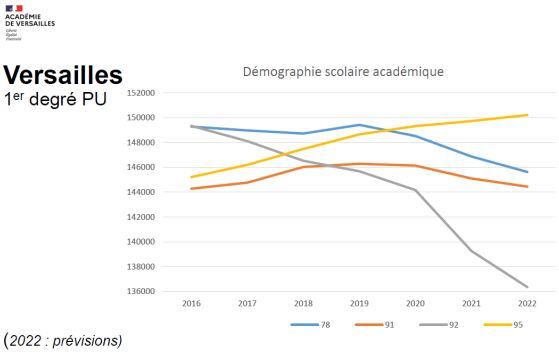

(2022 : prévisions)

- Dans le second degré, l'évolution est différente avec une pression très importante sur les effectifs de LGT alors que dans le même temps les prévisions pour la voie pro sont toujours mauvaises avec une prévision de baisse de plus de 600 élèves.

Versailles
2nd degré PU

Prévisions 2022 :

	78	91	92	95	Acad
Collèges	3	288	-432	551	410
LGT	381	706	262	549	1898
LP	139	147	116	261	663

- Ci-dessous, un schéma du rectorat pour expliquer la future répartition des moyens dans les collèges. Il s'agit toujours de construire les DHG à partir de 30 élèves par classe en jouant ensuite sur des critères plus ou moins explicite pour l'attribution d'une marge qualitative dont l'utilisation est renvoyée à l'autonomie de chaque établissement.

- Les priorités académiques au diapason du ministère sont le premier degré avec en premier lieu les décharges des directeurs dans la droite ligne de la loi Rhillac. Une partie des moyens est captée par la feuille de route RH.

Le constat est simple à la sortie de ce comité technique académique. La répartition des moyens pour l'année prochaine ne prend absolument pas en compte la réalité de ce que nous vivons au sein de l'Ecole. Il n'y a ni plan d'urgence, ni tentative de rattrapage. Le rectorat à l'image du ministère continue d'appliquer la même vision dogmatique et comptable de l'Ecole. Les heures supplémentaires augmentent et servent de rustine pour pallier à la faiblesse des salaires. Si on peut saluer l'augmentation du nombre de CPE, les besoins sont supérieurs à ce rattrapage.

Il est nécessaire de se mobiliser pour un véritable plan d'urgence dans l'éducation et pour nos salaires !

Mathieu Moreau

Co-secrétaire académique

Focus sur la prime REP +

Lors du CTA du mardi 11 janvier, le rectorat de Versailles a présenté son projet de répartition de la part modulable de la prime de REP +. En effet, en plus d'une indemnité fixe pour tous les personnels de 400 euros/an, une part modulable sera attribuée en fonction des établissements. On note trois tranches pour la part modulable :

- 25 % des REP + toucheront 200€ / an

- 50 % des REP + toucheront 360 € / an
- 25 % des REP + toucheront 600€ /an

Pour faire clair, cela signifie que tous les personnels de REP + ne toucheront pas la même indemnité pour un travail équivalent. De plus, cette prime n'est pas versée aux AESH et aux AED, ce que nous dénonçons.

Pour cette année, le rectorat a fait le choix d'attribuer la part modulable en fonction de l'IPS des établissements (Indicateur de Positionnement Social).

Un groupe de travail sera réuni l'année prochaine pour définir des critères et ainsi hiérarchiser, mettre en concurrence les établissements. En effet, le rectorat souhaite à l'avenir attribuer la part modulable en fonction de la participation à l'« école apprenante », aux « cordées de la réussite », à « devoirs faits », aux formations, aux projets… Cela laisse supposer que l'investissement des collègues dans les établissements n'est pas le même. Les critères sont hautement contestables et de toute façon la logique libérale à l'œuvre est dangereuse.

La CGT Educ'action Versailles revendique la même prime pour tous les personnels et sur la part la plus haute. Nous demandons à ce que tous les personnels et notamment les AED et les AESH bénéficient de cette prime.

Mobilisation dans les Hauts-de-Seine

La politique d'austérité se poursuit dans les Hauts-de-Seine avec une nouvelle vague de suppressions de postes, menant pour la rentrée scolaire 2022 à un bilan de -33 postes dans le second degré sur le département. En trois ans, les établissements du 92 auront perdu 125 postes ! Cette année, la direction académique justifie en partie la baisse des moyens d'enseignement par la diminution des effectifs dans les collèges.

Toute suppression de classe semble bonne à prendre, il ne faudrait surtout pas prendre le risque de ne plus avoir de classes surchargées ! Mais là où les baisses de DHG sont les plus fortes c'est, comme les années précédentes, en éducation prioritaire. Le rectorat récupère cette année 300 heures sur la marge des collèges REP/REP+ du département ! À celles et ceux qui s'insurgeraient contre cette politique non assumée mais bien réelle, il leur est répondu que l'allocation des moyens se fait via un algorithme qui prend en compte l'indice de position sociale (IPS), un indicateur utilisé depuis quelques années et présenté comme « plus juste et objectif ». Cela permet au rectorat de nier totalement la parole des personnels et de leurs organisations syndicales en masquant leurs choix politiques derrière un vernis technocratique. Les personnels des nombreux établissements qui ont été reçus en audience par la DSDEN ont bien ressenti tout le mépris qu'on leur manifeste ainsi. Les recevoir semble être déjà, pour la direction académique, une bien belle faveur. Comme nous l'observons ailleurs dans la société, la parole du/de la chef-fe suffit à écraser tout argument.

Mais les personnels ne l'entendent pas ainsi. Dès la tenue du groupe de travail sur les DHG le 18 janvier, le lycée Jacques Prévert de Boulogne-Billancourt était massivement en grève. Ce sont ensuite de nombreux collèges et lycées du département, pour la plupart en éducation prioritaire, qui ont décidé la grève et se sont mobilisés contre leur DHG, à Villeneuve-la-Garenne, Nanterre, Colombes, Levallois, Gennevilliers, Clamart… Pour l'heure, le rectorat est resté sourd aux revendications des personnels. Deux rassemblements intersyndicaux ont été organisés devant la DSDEN 92 le 27 janvier et le 9 février. Les organisations syndicales, dont la CGT, ont été reçues en audience ces jours-ci mais n'ont pas été entendues. Des grèves locales sont d'ores et déjà prévues pour la semaine de la rentrée, à Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne ou encore Bagneux. On ne lâche rien !

Maxime Pouvreau

Secrétaire départemental 92

Revalorisation indemnitaire des personnels administratifs : nous sommes très loin du compte !

A l'automne dernier, prenant de son propre aveu conscience que la faiblesse de la rémunération de ses personnels administratifs finirait par lui poser un problème « d'attractivité » - et peut-être aussi du fait de l'approche d'échéances électorales - le ministère avait ouvert des discussions avec les organisations syndicales sur ce sujet.

La CGT Educ'action avait alors refusé de se satisfaire des discussions menées et de signer le document de conclusions. Il était en effet inacceptable que ne soit mis sur la table que le montant des primes, pour écarter la question des grilles de rémunération indiciaire. Ces discussions, en outre, repoussaient à plus tard le sujet de la rémunération des personnels contractuels et de titulaires catégorie C. Comme s'ils n'étaient pas les premiers concernés par les problèmes de hausse des prix et de chute du pouvoir d'achat !

Après la mise en place d'une première revalorisation en décembre, la direction du rectorat de Versailles a organisé le mois dernier un « groupe de travail » avec les organisations syndicales siégeant au comité technique académique (CTA).

Sans surprise, pour cette seconde phase de revalorisation, nous avons constaté la même logique délétère à l'œuvre. Elle ne concerne que les seuls personnels de catégories A et B et elle n'agit que sur le volet indemnitaire. Sauf pour quelques exceptions, le rectorat fait le choix de revaloriser forfaitairement et « de manière uniforme » les montants associés à tous les « groupes de fonction ».

Pour les collègues concerné.es, bien sûr, ce n'est pas dans l'immédiat une mauvaise nouvelle. Recevoir 100 à 200 euros de plus sur sa fiche de paie permet de payer plus facilement le loyer et les factures qui tombent à la fin du mois. Si ces montants sont significatifs, cela signale avant tout le retard considérable qui est à rattraper dans nos métiers en terme de pouvoir d'achat.

Mais au rectorat ou dans les directions départementales, au sein d'équipes pluri-statutaires de gestionnaires effectuant pourtant toutes et tous le même travail, ces mesures vont générer du ressentiment chez les collègues laissé.es de côté *(comme cela a déjà été le cas chez les contractuels l'an dernier)*. On s'éloigne encore du principe qui devrait pourtant tout guider : "à travail égal, salaire égal" !

Il faut encore dénoncer le retour au levier indemnitaire et rappeler le gel du point d'indice depuis 15 ans, qui coûte énormément en terme de droit à pension. Ces primes, même revalorisées, coûtent peu à notre employeur et ne nous apportent presque rien pour le montant de notre future retraite !

En dehors de la CGT, les organisations syndicales présentes se sont pourtant déclarées très satisfaites des annonces académiques. En réponse aux remarques formulées par la CGT, la direction des ressources humaines a indiqué que des discussions pour les catégories C auraient lieu "plus tard en 2022", sans autre précision. S'agissant des personnels contractuels, le sujet "complexe" est "dans le viseur" de l'académie. Nous sommes priés de bien vouloir attendre !

C'est bien sans attendre qu'il nous faudra continuer à revendiquer collectivement les seules mensures qui permettraient de reconnaître notre travail à sa juste valeur : la forte revalorisation de la valeur du point d'indice, la refonte des grilles de rémunération et le reclassement de tous les personnels de catégorie C exerçant des fonctions de catégorie B.

Valentin Gaillard

Bureau de la CGT Educ'action 78

Préavis de grève adressé à Mme la Rectrice pour le 8 mars 2022

Madame la Rectrice,

La question de l'égalité Femme-Homme fait partie des orientations fortes de la CGT Educ'action Versailles. En principe, hommes et femmes dans la Fonction publique sont traité·es de manière similaire que ce soit pour le recrutement, les avancements, l'accession aux postes à responsabilités ou des positions de salaires équivalentes... Et pourtant la division sexuée est bien présente. Par exemple, Le métier et la carrière de professeur·e des écoles ne sont pas exactement les mêmes si on est un homme ou une femme. Ce métier, largement féminin (84% de femmes), confirme que les femmes et les hommes ne connaissent pas les mêmes déroulements-progressions de carrière, ce qui a obligatoirement un impact sur l'évolution des rémunérations au sein du ministère de l'Éducation nationale. Cette inégalité est également valable si on compare les grilles de salaires des fonctionnaires. Celle des PE est la plus basse des trois Fonctions publiques et les écarts sont considérables avec le niveau de rémunération des agent·es des ministères à prédominance masculine (Intérieur ou Défense par exemple…).

Cette situation est particulièrement dramatique pour les AESH à nouveau majoritairement des femmes et qui sont les plus précarisées dans notre ministère. A nouveau, ce sont des personnels essentiels qui sont pourtant les plus mal payés et les plus mal traités. L'affichage ici d'une volonté d'égalité professionnelle se confronte à la réalité sociale. Le combat féministe ne peut se dissocier d'un combat de classe. Revendiquer l'égalité professionnelle c'est aussi se battre pour une société émancipatrice. Nous en sommes loin !

Le 8 mars, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, c'est le moment de se mobiliser pour gagner enfin l'égalité ! Cette lutte est indispensable, car nous sommes encore très loin de l'égalité entre les femmes et les hommes, particulièrement au travail : les femmes gagnent, en moyenne, toujours 28,5 % de salaire en moins. Chaque jour, c'est comme si les femmes arrêtaient d'être payées à 15h40.

Partout dans le monde, les femmes se mobilisent et de plus en plus d'hommes refusent d'être enfermés dans des rôles stéréotypés et aspirent à sortir des rapports de domination. Chaque 8 mars, syndicats et associations féministes appellent à une grève féministe pour exiger l'égalité, au travail comme dans la vie.

En conséquence, la CGT Educ'action Versailles dépose un préavis de grève à partir du 8 mars prochain.

En vous souhaitant une bonne réception, veuillez agréer notre attachement à une société égalitaire et émancipatrice.

Frédéric Moreau et Mathieu Moreau
Co-secrétaires CGT Educ'action Versailles

Retour sur le congrès de la CGT Educ'action 91

Réunis à la bourse du travail d'Evry, les nombreux congressistes ont pu participer durant deux journées bien remplies aux différents débats.

Les congrès sont des moments forts de la vie militante. Celui-ci a permis de se retrouver autour de thématiques telles que le lien entre le syndiqué et le syndicat, la préparation des élections professionnelles, le bilan des luttes menées et la préparation des prochaines mobilisations. Jeudi après-midi, la thématique « pour gagner : agir ensemble » fut l'occasion de présenter les collectifs « Plus jamais Ca » et « PJC91 » auxquels participe avec son UD et sa fédération FERC, la CGT Education. La salle a également pu échanger avec la CIMADE et RESF 91. Le SNES et le SNUIPP sont également passés saluer le congrès.

Ni le contexte sanitaire complexe, aggravé par des protocoles inefficaces et chronophages, ni les attaques répétées du gouvernement contre nos professions n'ont entamé le dynamisme et la combativité des participant-es.

S'appuyant sur l'expérience du mandat précédent, nous avons pu établir une feuille de route ambitieuse pour les quatre années à venir. A l'issue de ce congrès une commission exécutive à parité a été élue. Celle-ci a reconduit dans leurs mandats Yannick Biliec comme secrétaire général et Thierry Vannier comme trésorier départemental.

Ce congrès a également été l'occasion de saluer les 50 années d'un engagement militant passionné et communicatif de notre camarade Anne-Marie Martin-Carmagnac, ancienne secrétaire académique de l'UASEN-Versailles.

Yannick Biliec

Secrétaire départemental 91

Les sales profs

Parcoursup : Le bilan inégalitaire du quinquennat !

Le système rejette 109 000 néobacheliers et principalement ceux d'origine populaire. Ainsi près de la moitié des bacheliers professionnels ne sont pas admis et un quart des bacheliers technologiques. Un bachelier général sur dix ne trouve pas d'issue dans Parcoursup. C'est le droit d'accès aux études supérieures qui est officiellement bafoué !
A l'évidence Parcoursup est l'instrument d'un tri social des candidats.
La logique du tri, qui a remplacé le droit d'accès au supérieur, n'est plus remise en question. Parcoursup pousse à la faire remonter dans le second degré.

Avec Parcoursup le regard ne voit plus le manque de places dans le supérieur par rapport à la promesse républicaine d'accès au bac et aux études supérieures. Il ne regarde pas la dégradation des formations des bacheliers professionnels grâce à la réforme Blanquer qui justifie ensuite la sélection de ces jeunes en raison de leur taux d'échec. Avec Parcoursup la République s'habitue à trier ses enfants en raison de leur lycée d'origine et de leur origine sociale.

Source : 4ème rapport du Comité éthique et scientifique de Parcoursup

Zemmour : L'antiracisme, une propagande ?

"Aujourd'hui nous subissons dans l'école une propagande antiraciste, féministe, LGBT et écologiste", a déclaré Eric Zemmour sur France Inter le 7 février. Invité par la radio il a pu largement exposer ses idées et s'en prendre aux valeurs de l'Ecole. "A l'école primaire il faut apprendre le roman national français", a t-il ajouté expliquant que "la vérité historique est réinterprétée en permanence par des historiens". Si Eric Zemmour veut une école exigeante mais où on enseigne des fables, du moins en histoire, c'est peut-être parce que l'histoire n'est pas son fort, comme l'explique *Zemmour contre l'histoire* (Collection « Tracts » Gallimard, n°34, 3/02/2022). Il n'est pas plus au fait des valeurs de l'Ecole. Car l'antiracisme, l'écologie, le féminisme et le respect des LGBT sont des valeurs de l'Ecole, et non de la propagande !

ADRESSES UTILES

CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux
92 000 NANTERRE
cgteducversailles@gmail.com

eluscgtversailles@gmail.com

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :
Mathieu Moreau
et Frédéric Moreau
Responsable Élus CAPA :
Frédéric Moreau
Permanences téléphoniques
*Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour être rappelés ou envoyez-nous un courriel (*Beaucoup d'informations pratiques et d'actualités sur notre site Internet)

http://www.cgteduc-versailles.fr/

CGT Educ'action 78
Maison des Syndicats 4 place de Touraine
78 000 VERSAILLES
01 39 49 42 50
06 75 36 49 58
cgteducaction78@gmail.com
http://www.cgteduc-yvelines.fr/
Co-secrétaires départementales :
Aude Marin La Meslée
Clémence Allaoui
Permanences : Jeudi et vendredi 9 heures 30—18 heures 30

CGT Educ'action 91
12 place des Terrasses de l'Agora
91 034 EVRY CEDEX
09 64 48 48 47
01 60 78 55 43
sdencgt91@gmail.com
Secrétaire départemental :
Yannick Billiec

Permanences : Mardi et jeudi 10h-16h, Mercredi 14 h - 16 h

CGT Educ'action 92
La Rotonde 32-34 Avenue des champs Pierreux
92 000 Nanterre
06 31 33 47 55
Premier degré 06 40 58 25 46
Second degré : 06 38 79 32 38
cgteduc92@gmail.com
Site : http://cgteduc92.ouvaton.org/
Secrétaire départemental :
Maxime Pouvreau
Permanences : Le mercredi matin et le vendredi à partir de 10h00

CGT Educ'action 95
82 bd Gal Leclerc 95 100 ARGENTEUIL
01 34 10 02 55
06 31 89 74 75
sden-cgt-95@wanadoo.fr
Site : http://ww.cgteducaction95.ouvaton.org
Secrétaire départemental :
Olivier Delous
Permanences : Jeudi à partir de 10 heures